

Comptes annuels

Exercice 2018 - UNICEF France



BILAN AU 31/12/2018

ACTIF	Exercice			Exercice précédent au 31/12/2017
	Montant brut	Amortissements ou Provisions	Montant net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
- Concessions, logiciels et droits similaires	1 806 993	1 265 859	541 134	188 700
- Fonds commercial (1)	0	0	0	0
- Immob. Incorporelles en cours	45 040		45 040	311 593
Total	1 852 033	1 265 859	586 174	500 294
Immobilisations corporelles				
- Terrain	1 524 490	0	1 524 490	1 524 490
- Constructions	5 426 761	3 048 485	2 378 276	2 524 103
- Inst. techniques, matériel, outillages industriels	92 810	90 975	1 835	2 971
- Autres immobilisations corporelles	2 991 177	2 617 850	373 327	419 116
- Immob. corporelles en cours	0	0	0	0
Total	10 035 238	5 757 310	4 277 928	4 470 680
Immobilisations financières (2)				
- Dotation mobilières	12 232	0	12 232	12 232
- Autres titres de participation	304 651		304 651	304 652
- Prêts	0		0	
- Dépôts et cautionnements	21 019		21 019	20 443
Total	337 902	0	337 902	337 327
Total I	12 225 174	7 023 169	5 202 005	5 308 301
Actif circulant				
Stock et en-cours				
- Stock et encours marchandises	639 396		639 396	837 956
Total	639 396	0	639 396	837 956
Créances (3)				
- Créances clients	1 162 124		1 162 124	1 348 818
- Avances, acomptes versés	159 122		159 122	101 176
- Autres créances	3 409 501		3 409 501	3 767 103
Total	4 730 748	0	4 730 748	5 217 096
Divers				
- Valeurs mobilières de placement	21 881 500	0	21 881 500	15 109 621
- Disponibilités	13 374 925		13 374 925	13 540 746
- Charges constatées d'avance (4)	83 165		83 165	174 728
Total II	40 709 734	0	40 709 735	34 880 147
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	III			
- Primes de remboursement des emprunts	IV			
- Ecart de conversion Actif	V			
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	52 934 907	7 023 169	45 911 739	40 188 448
Renvois				
(1) Dont droit au bail				
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
(3) (4) Dont à plus d'un an brut				
Engagements reçus				
Libéralités nettes à réaliser (lesq, donations, assurances vie) :			12 903 448	11 995 246
acceptés par les organes statutairement compétents			12 903 448	11 995 246
autorisés par l'organisme de tutelle et assurances vie				
Dons en nature restant à vendre				
Autres				

BILAN AU 31/12/2018

Passif (avant répartition)	Exercice	Exercice précédent au 31/12/2017
Fonds associatifs		
Fonds propres		
- Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subventions invest.biens renouvelables)	1 239 027	1 239 027
- Réserves	8 946 040	9 090 137
- Report à nouveau	565	565
- Résultat de l'exercice	5	-144 097
Autres fonds associatifs		
- Sub. investissement	0	10 029
Total I	10 185 636	10 195 661
Provisions et fonds dédiés		
- Provisions pour risques	27 000	3 000
- Provisions pour charges	479 189	454 918
- Fonds dédiés sur autres ressources	0	150 000
Total II	506 189	607 918
Dettes		
- Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit (2)	675	911
- UNICEF international	29 243 022	24 531 104
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 290 696	3 089 709
- Dettes sociales et fiscales	1 391 712	1 613 972
- Autres dettes	44 035	43 362
- Produits constatés d'avance (1)	249 774	105 811
Total III	35 219 913	29 384 870
Total du passif (I+II+III)	45 911 739	40 188 448
Renvois		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	249 774	105 811
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
Engagements donnés		
sur les legs acceptés		
Rente viagère annuelle revalorisée		

COMPTE DE RESULTAT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

	Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	2 353 017	2 762 486
Production vendues { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	-	-
Montant net du chiffre d'affaires	2 353 017	2 762 486
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	223 941	234 102
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	442 247	421 027
Cotisations	119 020	110 025
Autres produits (1)	83 959 051	80 845 121
Total des produits d'exploitation	87 097 276	84 372 761
Charges d'exploitation		
Marchandises { Achats Variation de stocks	979 864	1 161 365
Matères premières at autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	197 171	91 170
Autres achats et charges externes (3)	16 897 953	18 109 019
Impôts, taxes et versements assimilés	683 239	684 870
Salaires et traitements	4 834 708	4 899 482
Charges sociales	2 566 864	2 619 401
Dotations sur immobilisations { amortissements provisions	506 586	424 672
Dotations pour charges : provisions	463 518	438 423
Dotations pour risques : provisions	27 000	-
Subventions autre organisme	150 000	0
Autres charges (2)	59 928 670	55 937 153
Total des charges d'exploitations	87 235 574	84 365 555
Résultat d'exploitation (I-II)	138 297	7 206
Produits financiers		
Produits financiers de participations	-	0
Autres intérêts et produits assimilés	143 610	117 884
Différences positives de change	-	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 398	12 957
Total des produits financiers III	156 008	130 841
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	142 166	105 388
Différences négatives de change	705	8
Total des charges financières IV	142 871	105 396
Résultat financier (III-IV) (III-IV)	13 137	25 445
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	13 730	4 186
Sur opérations en capital	10 029	371
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	0
Total des produits exceptionnels V	23 759	4 557
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	38 165	31 305
Sur opérations en capital	10 429	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	0
Total des charges exceptionnelles VI	48 594	31 305
Résultat exceptionnel (V-VI) (V-VI)	24 835	26 748
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	150 000	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	150 000
Total des produits ((III+V+VII) IX)	87 427 043	84 508 159
Total des charges ((II+IV+VI+VIII) X)	87 427 039	84 652 256
Excédent ou déficit	5	144 097
Renvois		
(1) Dont : dons	56 774 538	58 426 872
Legs et donations	17 551 743	13 707 696
Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature		
(2) Dont versement à l'Unicef International	60 029 213	56 012 124
(3) Y compris redevance de crédit bail mobilier immobilier		
Evaluation des contributions volontaires en nature		
PRODUITS	7 089 566	5 983 257
Bénévolat	5 689 798	5 193 375
Prestations en nature (locaux, espaces de communication, mécénat de compétences)	1 399 768	789 882
Dons en nature		
CHARGES	7 089 566	5 983 257
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	1 399 768	789 882
Personnel bénévole	5 689 798	5 193 375

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	page 5
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	page 6
IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS	page 7
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	page 8
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES	page 9
TABLEAU DES PROVISIONS	page 10
TABLEAU DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES	page 11
TABLEAU DES CREANCES ET DETTES	page 12
FONDS DEDIES	page 13
EFFECTIF MOYEN	page 14
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	page 15
PRODUITS A RECEVOIR	page 16
CHARGES A PAYER	page 17
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	page 18
ENGAGEMENTS HORS BILAN	page 19
LEGS	page 20
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EFFECTUEES A TITRE GRATUIT	page 21
COMPTE DE RESULTAT SECTEUR FISCAL	page 22
COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES (CER)	page 23
ANNEXES AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES	page 24 - 27

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A - FAITS MAJEURS

Plan conjoint avec l'UNICEF International pour la période 2018 - 2021

L'année 2018 est la première année du Plan Conjoint Pluriannuel 2018-2021. Celui-ci définit les objectifs 2018/2021 d'UNICEF France en matière de plaidoyer, communication et collecte de fonds et le taux de contribution à l'UNICEF International qui s'élève à 75,5% au titre de 2018.

L'année 2018 a été consacrée à la mise en oeuvre du nouveau JSP 2018-2021 ainsi qu'au changement de système informatique de gestion des données donateurs (projet dit "XRM")

Renouvellement de l'agrément triennal du Don en Confiance

Le renouvellement triennal du Don en Confiance a été renouvelé fin 2018. L'agrément est ainsi valable pour les années 2019,2020 et 2021.

Contribution aux Urgences 2018 :

La collecte affectée sur les crises d'urgence a été en 2018 de 3 362 394 € dont 1 170 343 € pour l'Urgence Cyclone en Indonésie. Il y a eu également une collecte affectée de 166 787 € pour le Yémen et 174 034 € pour la Crise syrienne, il n'y a pas eu d'urgences majeures. Unicef France a toutefois reversé un montant de 5 141 026 € pour le financement des urgences (essentiellement Crise syrienne, Yémen, Indonésie, R.D du Congo) . Unicef France a également décidé de ne garder qu'un taux de rétention de 10% et donc de fixer un taux de contribution unique de 90% sur l'ensemble des urgences.

Déploiement d'un nouvel outil de gestion des données donateurs (XRM)

L'année 2018 a vu le déploiement d'un nouvel outil de gestions des données donateurs et marketing. L'externalisation auprès d'Arvato a donc cessé en cours de l'année 2018 pour une solution internalisée. La solution est basée sur un environnement Adobe. L'outil permet la maîtrise, l'analyse de la base de données et permet également la segmentation et l'envoi des opérations marketing de collecte de fonds. La partie "Fullfilment" de la gestion des données, a également été remise en cause en 2018, avec un transfert de prestation de Arvato vers Intersa.

Faits marquants en terme de collecte

L'année 2018 a été vu un climat politique et financier incertain (changements fiscaux : hausse de la CSG, mise en place du prélèvement à la source en janvier 2019, suppression de l'ISF ou l'IFI).

Unicef France a bénéficié d'un legs d'un montant exceptionnel en 2018, pour un montant de 5,9 m€.

Unicef France a effectué en 2018 des opérations test en minage et collecte de dons en cryptomonnaies. Le montant est valorisé au 31/12/2018 à 14 k€. Ils sont valorisés en hors bilan en 2018.

Partenariat AXA

Un programme de lutte contre l'obésité au Mexique n'a pas pu être honoré selon le planning prévu. AXA était le financeur mécène de ce programme.

En 2018, Unicef France a remboursé l'intégralité du financement à AXA. Le Comité Unicef du Mexique a remboursé le Comité Français à hauteur de 223 k€. Un produit exceptionnel de 299 k€ a été comptabilisé avec pour contrepartie le compte de tiers d'Unicef International. Cette opération est neutre et sans impact sur le résultat.

B - CHANGEMENT DE METHODE ET DE PRESENTATION

Pas de changement intervenu sur l'exercice.

Des modifications de comptabilisation des libéralités ainsi que de présentation du CER seront imposées par l'Autorité des Normes Comptables à partir du 01/01/2020.

C - PROJETS ASSOCIATIFS

Conformément au plan comptable applicable aux associations, l'imputation sur les réserves des dépenses pour projets associatifs est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale. Les fonds engagés en 2018 au titre de ces projets se sont élevés à 113 392 €

Si l'Assemblée Générale approuve ces dépenses, le résultat de l'exercice retraité du coût des projets associatifs s'élèvera à + 113 397 € au lieu de + 5 €.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1/ PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont établis et présentés conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que le règlement 99-01.

Les principes généraux et hypothèses suivantes ont été retenus :

- l'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité
- la régularité et la sincérité
- la permanence des méthodes

Le compte d'Emploi des Ressources est établi conformément au Règlement 2008-12 du 7 mai 2008

2/ PRINCIPALES METHODES UTILISEES

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

- ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément aux règles comptables.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les durées de vie généralement retenues sont les suivantes :

- constructions structure et ouvrages assimilés	25 à 40 ans
- installations techniques	10 ans
- matériel informatique et de bureau	2 à 10 ans
- agencement et installations	10 ans
- logiciels	3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût historique

- STOCKS

Ils sont évalués au Coût d'Achat HT et ils sont dépréciés lorsqu'ils sont périmés et/ou détruits.

Les cartes et cadeaux, propriété de l'Unicef France sont comptabilisés dans les stocks.

CREANCES ET COMPTES RATTACHES

Fait générateur de la créance :

- pour les subventions, les mécénats, partenariats & évènements : date de paiement prévue contractuellement
- pour les créances clients : livraison du bien
- pour les ventes dépositaires : la vente est réputée avoir lieu dès l'échange du bien avec le consommateur final.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

CONVENTIONS PLURIANNUELLES

La méthode retenue pour le traitement des conventions pluriannuelles, notamment sur les conventions de partenariat est la méthode du prorata temporis

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les fonds collectés sont placés sur des supports monétaires à court terme, pour le maximum de sécurité et une quote-part des produits financiers ainsi dégagée est reversée au financement des programmes de terrain.

RECETTES DE CARTES ET PRODUITS

Depuis 2015, le chiffre d'affaire hors taxe global des ventes de cartes et produits est comptabilisé dans le compte de résultat en "vente de marchandises". L'achat et la situation du stock propriétés d'UNICEF France sont présentés au compte de résultat en "achat de marchandises et variation de stock".

RESERVES

Conditions de constitution et d'utilisation :

- Conformité à l'objet de l'association
- Dépenses clairement identifiées
- Dépenses importantes et non assimilables à des charges courantes
- La dotation d'un projet associatif et l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale
- Les sommes non utilisées doivent être réaffectées en réserve générale (décision de l'AG)

CONTRIBUTION A L'UNICEF INTERNATIONAL

Conformément aux accords d'accréditation signés avec l'UNICEF International, l'UNICEF France reverse une quote-part de ses ressources à l'UNICEF International (contribution à l'UNICEF International).

Le taux de contribution pour 2018 est de 75,49% (73% 2017) conformément au plan conjoint signé en 2018 avec l'UNICEF International.

Il s'applique sur tous les produits sauf ceux collectés spécifiquement pour UNICEF France.

Pour les opérations d'urgences, un taux différencié à 90% est utilisé.

Les recettes provenant des dons & mécénats, partenariats, évènements, manifestations, licences et legs sont comptabilisés pour leur totalité au compte de résultat, dans la rubrique "Autres produits".

Depuis 2015, les recettes issues des ventes de cartes et produits sont comptabilisées au compte de résultat en

"vente de marchandises". La contribution issue de la vente de cartes et produits est calculée sur le chiffre d'affaire après déduction des coûts d'achats et de logistique inhérents à l'activité.

La quote-part de l'ensemble de ces recettes reversée à l'UNICEF International est comptabilisée au compte de résultat, dans la rubrique "Autres charges".

Les produits financiers sont comptabilisés pour leur totalité au compte de résultat, dans la rubrique "Produits financiers" et la quote-part de ces recettes reversée à l'UNICEF International est comptabilisée en "Charges financières".

LIBERALITES

Legs :

Les legs sont réalisés par lot : biens immobiliers -chacun constituant une lot distinct, biens mobiliers, liquidités, etc. Le produit des legs est comptabilisé à la réalisation complète d'un bien et d'un lot.

Les paiements reçus et encaissés par le CFU ainsi que les dépenses concernant les lots de legs non réalisés sont comptabilisés en autres dettes et n'impactent donc pas les produits et les charges.

Contrats d'assurance-vie :

Les contrats d'assurance-vie dont nous avons la connaissance lors de l'ouverture des successions sont soldés dès réception des fonds si l'attribution des fonds ne dépend pas du règlement de la succession.

INDEMNITES DEPART EN RETRAITE A L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

Le montant des indemnités à verser est calculé selon les modalités prévues dans l'accord d'entreprise relatif au statut du salarié, revues en 2018. La méthode de calcul repose sur la méthode actuarielle, celle-ci prend en compte l'ancienneté du personnel, la probabilité de présence dans l'association à la date du départ à la retraite, le taux de rotation du personnel et du taux d'évolution des salaires. Depuis 2010, l'hypothèse de calcul est basée sur un départ à la retraite à 65 ans, à l'initiative de l'employeur.

La provision tient compte du taux de charges patronales.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC 2014.03 sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance sont incertaines.

RENTE VIAGERE

Nous avons acquis, en viager, le 17 mars 1987 une boutique située rue de Rémusat à Paris, 16ème, utilisée actuellement par le Comité de Paris.

Nous nous sommes engagés à payer tous les ans une rente à minima de 25 611,36 euros revalorisée chaque année suivant l'indice INSEE revalorisée des prix à la consommation, ainsi que les intérêts afférents et qui sont inscrits dans nos comptes

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La valorisation du temps des bénévoles est effectuée de la manière suivante :

- Temps passé dans les stands & boutiques valorisé au SMIC chargé
- Temps passé au plaidoyer valorisé au coût salarial moyen du collègue cadres.

La valorisation des locaux gratuits et des autres prestations de service gratuites est effectuée au prix de revient de la prestation.

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

	VALEURS BRUTES						AMORTISSEMENTS ou DEPRECIATIONS				VALEURS NETTES COMPTABLES
	Au 01/01/2018	ACQUISITIONS	ACQUISITIONS	CESSIONS	CESSIONS	Au 31/12/2018	Au 01/01/2018	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2018	
			virement de poste à poste		virement de poste à poste						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
LOGICIELS	1 272 679	235 845	301 721	3 253		1 806 992	1 083 978	182 694	813	1 265 859	541 133
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	311 593	35 167			301 721	45 039					45 039
TOTAL	1 584 272	271 012	301 721	3 253	301 721	1 852 031	1 083 978	182 694	813	1 265 859	586 172
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
TERRAINS	1 524 490					1 524 490					1 524 490
BATIMENTS structure et ouvrages assimilés	4 697 528					4 697 528	2 351 339	142 027		2 493 366	2 204 162
BATIMENTS clos et couvert	729 232					729 232	551 319	3 800		555 119	174 113
INSTALLATIONS TECHNIQUES	91 913					91 913	88 943	1 136		90 079	1 835
AGENCT - AMENAGT - INST.	1 964 438	69 742				2 034 180	1 647 011	126 806		1 773 817	260 364
MOBILIER MATERIEL BUREAUX /INFORMATIQUE	883 709	69 386		9 399		943 696	782 019	50 124	1 410	830 733	112 963
MATERIEL TRANSPORT	13 300					13 300	13 300			13 300	0
MATERIEL OUTILLAGE	897					897	897			897	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	0					0					0
TOTAL	9 905 508	139 129	0	9 399		10 035 237	5 434 828	323 892	1 410	5 757 310	4 277 927
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS											
LOGICIEL						0					0
TOTAL	0	0	0	0	0	0					0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES											
DOTATIONS MOBILIERES	12 232					12 232					12 232
PARTS SOCIALES	304 651					304 651					304 651
DEPOTS CAUTIONNEMENT	20 443	576				21 019					21 019
PRÊT	0					0					0
TOTAL	337 326	576	0	0	0	337 902					337 902
TOTAL GENERAL	11 827 105	410 716	301 721	12 652	301 721	12 225 170	6 518 806	506 586	2 223	7 023 169	5 202 001

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	Valeur comptable au 31/12/2018	Evaluation au 31/12/2018	Plus value latente	Moins value latente
SICAV & Fonds communs de placement	0	0	0	-
Comptes sur livret & Compte à terme	21 881 500	21 881 500	0	
Intérêts courus	0	0	0	
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	21 881 500	21 881 500	0	0

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
	Produits	Produits
Quote-Part conservée par l'Unicef France Recettes Cartes & Produits	0	0
Dons & mécénats	56 774 538	58 426 872
Aides de l'Unicef International	4 355 301	4 071 716
Dons 100 % Comité Français pour l'Unicef	863 106	995 951
Royalties	644 695	732 037
Evènements spéciaux	0	0
Partenariats	3 518 708	2 615 147
Manifestations	250 851	295 570
Legs réalisés	17 551 743	13 707 696
Participation aux frais d'envoi	0	126
Abonnements "AGIR"	0	0
Produits divers	109	5
Profits Comités Départementaux **	0	0
	83 959 051	80 845 121
	Charges	Charges
Versement de la quote part à l'Unicef International *	59 912 443	55 917 717
Pertes sur créances clients	0	0
Autres charges	16 125	15 862
Pertes Comités Départementaux **	102	3 575
	59 928 670	55 937 153

* Le montant du versement à l'Unicef International ne comprend pas la quote-part des recettes Cartes et produits.
 Contribution sur Dons & mécénats, évènements, partenariats, manifestations, legs et participation aux frais d'envoi
 Contribution sur recettes Cartes & cadeaux
 Contribution sur produits financiers

60 029 213	56 012 124
59 912 443	55 917 717
0	0
116 770	94 407

** Pertes ou profits réalisés sur les opérations Cartes et produits des comités départementaux.

TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS				
	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges				
Divers	16 494		824	15 670
Provision pour indemnités retraite	438 423	463 518	438 423	463 518
Sous total	454 918	463 518	439 247	479 189
Provisions pour risques	3 000	27 000	3 000	27 000
Dépréciations des stocks	0	0	0	0
Dépréciation des créances clients et autres créances	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	457 918	490 518	442 247	506 189

TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice à la clôture de l'exercice
Fonds associatifs	1 229 229			1 229 229
Fonds associatifs subventions	9 798			9 798
Réserves :				
Indisponibles	8 119			8 119
Statutaires	5 841 654	0		5 841 654
Autres réserves :				
Générales	2 879 341			2 879 341
Projets associatifs	361 023		144 097	216 927
Résultat de l'exercice	-144 097	5	-144 097	5
Report à nouveau	565			565
Subvention d'investissement	10 029		10 029	0
Fonds propres à la clôture de l'exercice avant répartition du résultat	10 195 661	5	10 029	10 185 637

TABLEAU DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES			
CREANCES	Montant	Echéances	
	Brut	Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	0		
Dépôts et cautionnements	21 019		21 019
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients	1 162 124	1 162 124	
Avances, acomptes versés	159 122	159 122	
Autres créances	3 409 501	3 409 501	
Charges constatées d'avance	83 165	83 165	
TOTAL	4 834 931	4 813 912	21 019
DETTES			
Dettes financières :			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	675	675	
UNICEF International	29 243 022	29 243 022	
Autres dettes			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0	
Dettes fournisseurs	4 290 696	4 290 696	
Dettes sociales et fiscales	1 391 712	1 391 712	
Autres dettes	44 035	44 035	
Produits constatés d'avance	249 774	249 774	
TOTAL	35 219 913	35 219 913	0

FONDS DEDIES

Subventions de fonctionnement dégagées						
Ressources	Situations	Montant des fonds affectés au projet initialement	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Dons fondation Bettencourt IRMA	150 000	0	150 000		0
		150 000	0	150 000	0	0

EFFECTIF

Nombre Moyen de CDI, en ETP, sur l'année 2018 : 103,43

	Personnel salarié et intérimaire*	Personnel mis à disposition de l'association
CADRES	80	-
AGENTS DE MAÎTRISE	22	-
EMPLOYES	2	-
TOTAL **	104	-

** Répartition des effectifs CDI, en ETP, au 31 12 18 - calculés sur les équivalents temps-plein arrondis à l'unité

* Hors CDD, contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrats initiative emploi (CIE) et personnes en alternance

Moyenne CAE + CIE + personnes en alternance : 2

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que :

- pour les trois plus hauts dirigeants - Président, le Trésorier et le Secrétaire Général - pas de salaires versés, pas d'avantages en nature.
- pour les 3 plus hauts cadres salariés : 324,5K€ au total et pas d'avantages en nature (et 500,6 K€ pour les 5 plus hauts cadres salariés)

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération, à l'exception des 2 administrateurs salariés, représentants du personnel au Conseil d'Administration.

Les dépenses prises en charge en 2018 pour les 23 administrateurs s'élèvent à 27 087,92 euros.

Le poste principal de dépenses est le poste de déplacements, notamment pour les déplacements des secrétaires généraux dans le cadre de la réforme territoriale.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires TTC facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	44 851
Honoraires TTC facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	-
Honoraires totaux	44 851

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans l'actif du bilan en autres créances	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Dons, mécénats, partenariats, événements	2 730 234
Remboursements à recevoir	0
Intérêts courus	0
Avoirs à obtenir, avances Genève et divers	587 529
TOTAL	3 317 763

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres emprunts obligataires	0
UNICEF International	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 371 101
Dettes fiscales et sociales	782 424
Autres dettes Créditeurs divers	54 232
TOTAL	2 207 757

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Charges / Produits d'exploitation	83 165	249 774
Charges / Produits financiers	0	0
Charges / Produits exceptionnels	0	0
TOTAL	83 165	249 774

ENGAGEMENTS HORS BILAN au 31/12/2018

I. ENGAGEMENTS DONNES

RENTE VIAGERE ANNUELLE REVALORISEE

Nous nous sommes engagés à payer tous les ans une rente de 25 611,36 euros et les intérêts correspondants revalorisés chaque année suivant l'indice INSEE revalorisé des prix à la consommation.

II. ENGAGEMENTS RECUS

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

ESTIMATIONS			
	LEGS	DONATIONS	ASSURANCES-VIE
Libéralités acceptées par le CA à la date du 31 décembre 2018	229	3	19
Estimation du montant de ces libéralités restant à recevoir	12 476 272,83 €	750,00 €	426 425,30 €

CONVENTIONS PLURIANNUELLES

Il n'y a pas eu de nouvelles conventions pluriannuelles signées impactant l'exercice en cours.

III. ENGAGEMENTS - AUTRES

Cryptomonnaies: suite à l'ouverture en 2018 de la collecte en cryptomonnaie sur le site unicef.fr et à l'opération "GAME CHANGERS" (Mars 2018), le portefeuille de monnaies détenues par l'UNICEF France s'élève à 14 861€ au 31/12/18

INFORMATIONS SUR LES LEGS EN COURS DE REALISATION

SOLDES		
	LIBERALITES	ASSURANCES-VIE
Dossiers ayant généré des fonds en 2018	170	98
Montant net réalisé	12 914 724,34 € *	4 637 018,30 € **

* correspond à 76 legs soldés, + 73 soldes partiels et 21 reliquats de solde

** correspond à 98 A-V soldées (dont 1 solde partiel + 10 reliquats de solde)

ENCAISSEMENTS	
Dossiers en cours de réalisation au 31 décembre 2017	289
Montant de l'encaissement net enregistré pour ces dossiers au 31 décembre 2017	-31 867,37 €
Montant de l'encaissement net enregistré en 2018 (tous dossiers confondus)	17 547 859,02 €
Dossiers en cours de réalisation au 31 décembre 2018	299
Montant de l'encaissement net enregistré pour ces dossiers au 31 décembre 2018	-35 750,99 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EFFECTUEES A TITRE GRATUIT

La valorisation de ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit se révèle très complexe compte tenu :

- * du nombre important de bénévoles
- * du nombre important de comités répartis dans toute la France
- * de la difficulté de répertorier dans chaque comité départemental les contributions gratuites en biens et services

A la date d'établissement de l'annexe, l'état des contributions volontaires recueillies, non exhaustives, fait apparaître que l'Unicef France bénéficie de :

Prestations gratuites:

*** Contributions en services**

En 2018, nous avons bénéficié de 30 locaux à titre gratuit pour un montant de 161 684 €

L'ensemble du mécénat de compétence avec notre partenaire Orange s'élève pour 2018 à 409 403,68 €

L'ensemble d'espaces de communication à titre gracieux s'élève à 828 681 € pour l'année 2018

*** Bénévolat:**

Contributions en travail fournies par 4 409 bénévoles, dont 1 186 réguliers

Cette contribution en travail est évaluée à environ 5 689 798 €.

La valorisation du temps des bénévoles est effectuée de la manière suivante :

- Temps passé dans les stands & boutiques valorisé au SMIC chargé
- Temps passé au plaidoyer valorisé au coût salarial moyen du collège cadres.

COMPTE DE RESULTAT SECTEUR FISCAL DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

	Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	2 353 017	2 762 615
Ventes en licence	644 695	732 037
Montant net du chiffre d'affaires	2 997 712	3 494 652
Charges d'exploitation		
Marchandises	958 091	1 147 453
<div style="display: flex; align-items: center;"> { <div style="margin-left: 5px;"> Achats Variation de stocks </div> </div>	197 171	91 170
Coûts logistique	589 968	671 765
Montant des charges directes	1 745 230	1 910 387
Résultat Brut	1 252 482	1 584 265
	(I-II)	
Autres charges		
Contribution à l'UNICEF International (75,49%)	938 912	1 143 110
Salaires	375 594	369 757
Autres charges	70 253	70 741
Total des autres charges	1 384 758	1 583 608
	III	
Résultat Net	132 276	657
	(II-III) -	

COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES 2018

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	%	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (3)	%	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		350 645
a	1 - MISSIONS SOCIALES	74,7%	55 855 822	78,7%	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	70 899 076	70 899 076
a1	1 - 1 Réalisées en France	6,0%	2 140 564	3,0%	1 - 1 Dons et legs collectés	70 772 787	70 772 787
	Actions réalisées directement		2 140 564		- Dons manuels non affectés	50 363 559	50 363 559
	Versements à d'autres organismes agissant en France				- Dons manuels affectés	2 857 485	2 857 485
a2	1 - 2 Réalisées à l'étranger	68,7%	53 715 258	75,7%	- Legs et autres libéralités non affectés	17 336 802	17 336 802
	Actions réalisées directement				- Legs et autres libéralités affectés	214 940	214 940
	Versements à un organisme central ou d'autres organismes (1)		53 715 258				
b	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	21,7%	13 014 630	18,3%	1 - 2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	126 290	126 290
b1	2 -1 Frais d'appel à la générosité du public		13 014 630				
b2	2 -2 Frais de recherche des autres fonds privés		-				
b3	2 -3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
c	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3,0%	2 088 990	2,9%			
			70 959 442	100,0%	2 - AUTRES FONDS PRIVES	13 186 156	
					3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	233 971	
					4 - AUTRES PRODUITS	2 515 594	
d	I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		86 936 521		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	86 834 796	
	II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		490 518		II - REPRISES DES PROVISIONS	592 247	
	III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		-		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
					IV - VARIATION DES FONDS DEDES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0
	IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		4		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
	V - TOTAL GENERAL		87 427 043		VI - TOTAL GENERAL	87 427 043	70 899 076
	V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		185 072				
	VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		- 214 245				
	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		70 930 269		VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		70 930 269
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		319 452
	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
	Missions sociales		7 089 566		Bénévolat	5 689 798	
	Frais de recherche de fonds		-		Prestations en nature	1 399 768	
	Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature		
	Total		7 089 566		Total	7 089 566	

ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

1. PRESENTATION DU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER), figure en annexe des comptes annuels, conformément à l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005.

Sa présentation a été modifiée par l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC n° 2008-12. Elle est obligatoire à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2009.

2. METHODE D'ELABORATION

Le CER est constitué de quatre colonnes :

- les totaux des emplois et des ressources présentés dans les colonnes 1 et 2 sont égaux respectivement au total des charges et au total des produits du compte de résultat.
- les colonnes 3 et 4 du CER font ressortir spécifiquement les opérations liées à la générosité du public, qu'il s'agisse des ressources ou de l'emploi qui en a été fait.

Les charges et produits du compte de résultat sont affectés analytiquement selon leur origine et leur utilisation.

- les coûts directement affectables sont imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération
- les coûts non directement affectables sont répartis en fonction de clés explicitées ci-après.

Les méthodes d'élaboration et les clés de répartition indiquées ci-après ont été avalisées par le Conseil d'Administration en date du 15/12/2009.

3. RESSOURCES

3.1. Ressources collectées auprès du public (§1)

Ces ressources sont définies comme suit par Unicef France

- dons des particuliers (affectés ou non affectés) - § 1.1
- legs (affectés ou non affectés) - § 1.1
- produit des collectes auprès du grand public dans le cadre d'événements ou de manifestations - § 1.2
- produits financiers issus des ressources collectées auprès du public - § 1.2

3.2. Autres fonds privés (§ 2)

Les autres fonds privés comprennent les fonds versés par des entreprises ou administrations sous forme de mécénat, partenariats, ou tout autre concours, ainsi que la quote-part des ventes de cartes et produits conservée par Unicef France.

3.3. Subventions et autres concours publics (§ 3)

Ce poste reprend les subventions versées par l'Etat, les collectivités territoriales.

3.4. Autres produits (§ 4)

Les « autres produits » comprennent les produits divers, adhésions, abonnements, transferts de charges, produits financiers non issus de la générosité du public et produits exceptionnels.

ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

4. REPRISES DE PROVISIONS (§ II)

Ce poste comprend les reprises de provisions pour dépréciations et pour risques et charges.

5. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (§ III)

Cette rubrique fait apparaître l'utilisation dans l'année des fonds qui étaient affectés à des projets déterminés, non utilisés à la clôture de l'exercice précédent.

6. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (§ IV)

Les dons collectés auprès du public et affectés par les donateurs à des projets et programmes sont intégralement utilisés à la date de clôture ; il n'existe donc pas de fonds dédiés sur dons du public.

7. EMPLOIS

7.1. Missions sociales (§1)

Unicef France a une double mission :

- collecter des fonds qui sont versés à l'UNICEF pour financer ses programmes de terrain
- relayer en France l'action de l'organisation internationale, promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et plus généralement sensibiliser le public français à la situation des enfants du monde (plaidoyer).

Le poste « Missions sociales » comprend donc à la fois le versement effectué à l'Unicef International, en vertu de notre accord triennal, et les actions d'information et d'éducation touchant aux problèmes de développement, à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux actions terrain de l'Unicef.

7.1.1. Missions sociales réalisées en France / actions réalisées directement (§ 1.1)

Ce poste inclut :

- des coûts directs
 - frais liés au plaidoyer, aux relations avec les medias
 - frais liés aux relations avec les bureaux Unicef à l'étranger et aux opérations « Ville Amie des Enfants », « Enfance en France », « Comité de parrainage »
 - frais d'actions en justice lorsqu'Unicef France se porte partie civile
 - coûts de nos commissions spécialisées (Coopération, Plaidoyer, Droits de l'enfant)
- des coûts indirects et donc une quote-part
 - de la revue « AGIR » (coût hors frais d'appel aux dons)
 - des frais internet (au prorata du nombre de visites sur la partie institutionnelle du site)
 - des frais liés au réseau bénévole et à son animation (proportionnellement au nombre de mois passés au plaidoyer)
 - des frais de l'AG et des instances en fonction du temps passé au plaidoyer
 - des frais des services généraux du siège (au prorata du nombre de personnes employées sur des missions sociales)
 - des frais de la Direction Générale (les frais de la Direction Générale sont répartis sur les différentes rubriques d'emploi du CER en fonction du temps passé)

ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

7.1.2. Missions sociales réalisées à l'étranger / versements à un organisme central ou d'autres organismes (§ 1.2)

Les fonds versés à l'Unicef international par Unicef France sont utilisés comme suit :

- fonds destinés aux **ressources générales** de l'organisation.

Le choix des actions est laissé à l'Unicef International, qui finance prioritairement des projets liés à l'éducation des filles, à la lutte contre la maltraitance, à la vaccination, à l'aide apportée aux orphelins du Sida, et à la protection de la petite enfance.

- fonds destinés à des **actions spécifiques** choisies par Unicef France parmi des programmes développés par l'Unicef.

Le choix des financements est réalisé soit par les donateurs, soit par le Bureau d'UNICEF FRANCE sur proposition de sa Commission de coopération.

- fonds destinés à des **actions d'urgence**

7.2. Frais de recherche de fonds (§2)

7.2.1. Frais d'appel à la générosité du public (§ 2.1)

Ce poste comprend :

- des coûts directs
 - mailings d'appels au don, campagnes de télémarketing ou de Street Marketing
 - traitement des dons et frais liés aux reçus fiscaux
 - recherche et gestion des legs
 - personnel dédié

- des coûts indirects et donc une quote-part
 - frais de la revue « Les enfants du monde » (frais d'appels aux dons)
 - frais internet (au prorata des visites sur notre boutique, répartis ensuite au prorata du nombre de transactions « dons »)
 - frais de la direction du développement et du service Marketing relationnel (au prorata des ressources générées)
 - frais des services généraux du siège (au prorata du nombre de personnes travaillant sur les ressources issues de la générosité du public)
 - des frais de la **Direction Générale** (les frais de la Direction Générale sont répartis sur les différentes rubriques d'emploi du CER en fonction du temps passé)

7.2.1. Frais de recherche des autres fonds privés (§ 2.2)

Ce poste comprend :

- frais de vente des cartes et produits (mailings, catalogues, traitement et expédition des commandes, stockage, personnel dédié)
- frais de recherche de mécénats, événements, partenariats, personnel dédié

- des coûts indirects et donc une quote-part
 - frais liés au réseau **bénévole et à son animation** (proportionnellement au nombre de mois pas mois passés à la vente)
 - frais internet (au prorata des visites sur notre boutique, répartis ensuite au prorata du nombre de commandes)
 - frais de la direction du développement et du service Marketing relationnel (au prorata des ressources générées)
 - frais des services généraux du siège (au prorata du nombre de personnes travaillant sur la recherche de fonds privés)
 - des frais de la **Direction Générale** (les frais de la Direction Générale sont répartis sur les différentes rubriques d'emploi du CER en fonction du temps passé)

ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

7.2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (§ 2.3)

Nous n'avons actuellement aucune charge spécifique relative à ce type de financement.

7.2. Frais de fonctionnement (§ 3)

Ce poste comprend :

- des coûts directs
 - frais de direction financière et comptable (dont le service informatique), frais de direction ressources humaines

- des coûts indirects et donc une quote-part
 - frais des services généraux du siège (au prorata du nombre de personnes affectés au fonctionnement)
 - des frais de la **Direction Générale** (les frais de la Direction Générale sont répartis sur les différentes rubriques d'emploi du CER en fonction du temps passé)

8. PRINCIPE D'AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

Les ressources collectées auprès du public dans l'année sont affectées aux emplois selon l'ordre de priorité suivant :

1. Versement à l'international en application du plan triennal conclu avec l'Unicef International
2. Frais d'appel à la générosité du public
3. Frais de fonctionnement
4. Missions sociales réalisées en France

En cas d'insuffisance des ressources de l'exercice, les ressources non utilisées des exercices antérieurs seront affectées aux emplois de l'exercice selon le même ordre de priorité

9. FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

Le principe retenu est que toutes les immobilisations sont financées par la générosité du public à l'**exception** des investissements liés aux activités de collecte auprès des entreprises et des ventes de cartes et produits.

Exceptions à la règle:

- Les investissements financés par des projets associatifs, dont la source de financement sera précisée par l'Assemblée Générale.
- Le mobilier, le matériel et les logiciels bureautiques, systématiquement financés par la générosité du public dans un souci de simplification

10. REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE : SOLDE D'OUVERTURE

Méthode choisie:

L'historique de l'origine des fonds constituant les réserves n'étant pas disponible, nous avons appliqué la méthode forfaitaire prévue par le règlement comptable.

Exemple :

Le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 01/01/2009 a été reconstitué à partir du pourcentage moyen, sur les trois derniers exercices, des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées, correction faite des versements exceptionnels. Ce pourcentage moyen a été alors appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au 31/12/2008.

11. EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Valorisation du temps des bénévoles :

- Temps passé dans les stands & boutiques valorisé au SMIC chargé
- Temps passé au plaidoyer valorisé au coût salarial moyen du collège cadres